

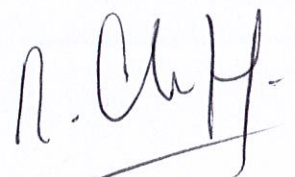
**RELEVÉ DE DÉCISIONS  
DE LA SÉANCE DU  
3 JUILLET 2023**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 3 juillet 2023 à 8 heures 30 en format hybride :

- a validé, à l'unanimité, la convention annuelle 2022-2023 de l'association permanente suivante :
  - Bureau des Élèves de Sciences Po (BDE Campus de Paris)
- a validé, à l'unanimité, le socle commun de formation destiné aux responsables associatifs ;
- a approuvé, par 9 voix pour, 3 contre et 1 abstention, le projet de double diplôme entre Sciences Po et l'IE University ;
- a approuvé, par 9 voix pour, 3 contre et 1 abstention, le projet de double diplôme entre Sciences Po et la Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli (LUISS) !
- a approuvé, par 12 voix pour et 1 abstention, la création du statut d'artiste de haut niveau ainsi que la modification de l'article 16 du Règlement de scolarité ;
- a adopté, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 mai 2023 sous réserve de modifications ultérieures.



Cloé Artaut  
Présidente étudiante



Raphaël Charpentier  
Président enseignant